

# - C O M M U N E D ' O R S A Y -

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2008

### COMPTE-RENDU SUCCINCT

**Etaient présents :** David Ros, maire, président, Marie-Pierre Digard, Jean-François Dormont, Catherine Gimat, Joël Eymard, David Saussol, Ariane Wachthausen, François Rousseau à partir de 20h45, Michèle Viala, adjoints – Jean-Christophe Péral, Elisabeth Delamoye, Frédéric Henriot, Didier Missenard, Chantal de Moreira, Louis Dutey, Eliane Sauteron, Sabine Ouhayoun, Claude Thomas-Collombier, Stanislas Halphen à partir de 21h05, Yann Dumas-Pilhou, Alexis Foret, Claudie Mory, Benjamin Lucas-Leclin, Simone Parvez, Guy Aumette, Béatrice Donger-Desvaux, Hervé Charlin.

**Absents excusés représentés :**

Agnès Foucher	pouvoir à Elisabeth Delamoye
Stanislas Halphen jusqu'à 21h05	pouvoir à Jean-François Dormont
Marie-Hélène Aubry	pouvoir à Simone Parvez
Dominique Denis	pouvoir à Benjamin Lucas-Leclin
Jérôme Vitry	pouvoir à Béatrice Donger-Desvaux

**Absents :**

Jean-Michel Cour  
Mireille Ramos

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	25 à 20h30 – 26 à 20h45 - 27 à 21h05
Nombre de votants	31

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Chantal de Moreira est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de voter sur l'urgence pour une motion :

- **Motion de soutien au transfert par le Préfet au Conseil d'Etat du schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)**

Le conseil municipal vote sur l'urgence, à l'unanimité des présents.

- **Information** sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) par le cabinet Espace Ville.

## **2008-132 – MOTION DE SOUTIEN AU TRANSFERT PAR LE PREFET AU CONSEIL D'ETAT DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (SDRIF)**

Le conseil municipal, par 23 voix pour, 1 voix contre (Guy Aumette), 7 membres ne participant pas au vote (Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Hervé Charlin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux) :

- **Demande** au gouvernement de transmettre sans attendre le SDRIF au Conseil d'Etat pour son approbation définitive.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2008**

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2008 est approuvé par 29 voix pour, 2 abstentions (Béatrice Donger-Desvaux, Hervé Charlin).

## **DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

- 12/09/2008 n°08-95 Sortie d'inventaire de véhicule pour destruction
- 12/09/2008 n°08-96 Convention de formation passée avec le TPMA - du 6 au 7/10/08 - montant 300€ TTC
- 15/09/2008 n°08-97 Intégration du solde de la dette du Sievyb au budget de la commune et quitus au sievyb pour les conventions de mandat du 27/09/2001
- 16/09/2008 n°08-98 Avenant n°2 au contrat de concession de fréquence R PX - durée maximum 6 ans - redevance annuelle totale 1 764€ TTC
- 23/09/2008 n°08-99 Adoption d'un contrat relatif à l'assistance téléphonique et la mise à jour du logiciel de gestion des archives - durée 1 an - montant fixé à 478,40€ TTC
- 25/09/2008 n°08-100 Refinancement de l'emprunt OVERTEC souscrit avec DEXIA et souscription d'un emprunt TOFIX FIXIA EURO
- 25/09/2008 n°08-101 Convention d'utilisation de la surface artificielle d'escalade du lycée Blaise Pascal à Orsay au profit du Centre municipal d'initiation sportive de la commune d'Orsay - A titre gratuit les 27/28 et 30 octobre 2008
- 25/09/2008 n°08-102 Avenant n°3 à la décision n°97-19 portant création d'une régie de recettes auprès du service des sports (bébés nageurs)
- 25/09/2008 n°08-103 Convention de mise à disposition d'un local au profit de l'association Appel détresse - durée maximum 3 ans - A titre gratuit
- 29/09/2008 n°08-104 Convention de formation passée avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Essonne - du 3 au 5 septembre 2008 - montant de la dépense 277,44 € TTC
- 30/09/2008 n°08-105 Signature d'un contrat de prestation avec Finance Active pour le mandatement automatique de la dette/durée 1 an renouvelable 2 fois/ le montant annuel du contrat s'élève à 502,32€ TTC + les frais de paramétrage soit 777,40€ TTC

- 01/10/2008 n°08-106 Marché relatif à la maintenance des centrales de traitement d'air et de climatisation des bâtiments communaux/durée 1 an/le montant annuel du marché est fixé au maximum à 9 568,00€ TTC
- 01/10/2008 n°08-107 Marché relatif à la fourniture de produits d'hygiène et de changes complets pour le service de la Petite Enfance de la commune d'Orsay. Ce marché est conclu jusqu'au 31 décembre 2009 - le montant annuel du marché est fixé au maximum à 21 000,00€ TTC
- 01/10/2008 n°08-108 Contrat relatif à la maintenance des portails automatiques de La Pacaterie et du centre technique municipal/durée 1 an renouvelable/montant annuel 1 971,00€ TTC
- 01/10/2008 n°08-109 Contrat de service et de maintenance de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics de la commune - durée 1 an - facturation selon prestations à la demande
- 01/10/2008 n°08-110 Marché relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Orsay - durée 36 mois - montant du marché au maximum 113 620,00€ TTC
- 02/10/2008 n°08-111 Sortie d'inventaire de véhicule 259 AQD - montant 1 500€ TTC
- 02/10/2008 n°08-112 Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle «L'enfant et le loup» passé avec la compagnie « COCONUT», pour les enfants des Centres de Loisirs de la Commune d'Orsay - le 29 octobre 2008 - montant 430,00€ TTC
- 08/10/2008 n°08-113 Convention de mise à disposition de la salle d'escalade de la société ROC ET RESINE, au profit du centre municipal d'initiation sportive de la commune d'Orsay - durée 1 jour - montant 120,00€ TTC

### **2008-133 - FORMALITES ADMINISTRATIVES - RECENSEMENT DE LA POPULATION – PREPARATION ET REALISATION DES ENQUETES**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Confie** au Maire la responsabilité de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement,
- **Autorise** le Maire, d'une part à recruter les agents recenseurs chargés d'effectuer les opérations de collecte, et d'autre part à désigner le coordonnateur communal et les agents contrôleurs chargés de l'encadrement des agents recenseurs et de la vérification des opérations de recensement,
- **Précise** que le Maire fixera, par arrêté, la rémunération des agents en charge du recensement,
- **Dit** que la dépense correspondante sera inscrite au budget de chaque année, article 60411, et les recettes issues de la dotation forfaitaire à l'article 74718.

### **Recomposition des commissions municipales suite au renouvellement de trois membres du conseil.**

### **2008-134 - COMMISSION MUNICIPALE - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le vote à mains levées.

#### ***Après appel de candidatures,***

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Procède**, à mains levées, à la majorité absolue des suffrages et suivant le principe de la représentation proportionnelle, à la désignation des membres représentant le conseil municipal à la commission municipale de la culture, des sports et de la vie associative :

- M. David Ros
- Mme Elisabeth Delamoye
- Mme Yann Dumas-Pilhou
- M. Frédéric Henriot
- Mme Mireille Ramos
- M. François Rousseau
- Mme Claude Thomas-Collombier
- Mme Michèle Viala
- M. Jean-Christophe Péral
- Mme Simone Parvez
- M. Hervé Charlin
- Mme Béatrice Donger-Desvaux

#### **2008-135 - COMMISSION MUNICIPALE - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE DES AFFAIRES SOCIALES, SCOLAIRES ET DE LA PETITE ENFANCE**

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le vote à mains levées.

#### ***Après appel de candidatures,***

Le conseil municipal, par 26 voix pour, 1 voix contre (Jean-Christophe Péral), 4 abstentions (David Saussol, Stanislas Halphen, Guy Aumette, Hervé Charlin) :

- **Procède**, à mains levées, à la majorité absolue des suffrages et suivant le principe de la représentation proportionnelle, à la désignation des membres représentant le conseil municipal à la commission municipale des affaires sociales, scolaire et de la petite enfance :

- M. David Ros
- Mme Agnès Foucher
- Mlle Ariane Wachthausen
- Mme Sabine Ouhayoun
- Mme Mireille Ramos
- Mme Eliane Sauteron
- Mme Yann Dumas-Pilhou
- M. Stanislas Halphen
- M. Louis Dutey
- M. Didier Missenard
- Mme Elisabeth Delamoye
- M. Jean-Christophe Péral
- Mme Dominique Denis
- Mme Simone Parvez
- M. Jérôme Vitry
- Mme Béatrice Donger-Desvaux

**2008-136 - COMMISSION MUNICIPALE - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DES FINANCES, DE L'EMPLOI ET DU COMMERCE**

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le vote à mains levées.

***Après appel de candidatures,***

Deux listes sont proposées (A et B)

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Procède**, à mains levées, à la majorité absolue des suffrages et suivant le principe de la représentation proportionnelle, à la désignation des membres représentant le conseil municipal à la commission municipale du développement économique, des finances, de l'emploi et du commerce.

La liste B ayant obtenue le plus grand nombre de suffrages, sont désignés en qualité de membres :

- M. David Ros
- M. Jean-François Dormont
- Mme Sabine Ouhayoun
- Mme Eliane Sauteron
- Mme Marie-Pierre Digard
- M. Alexis Foret
- M. David Saussol
- M. François Rousseau
- Mme Michèle Viala
- M. Hervé Charlin
- M. Guy Aumette
- M. Benjamin Lucas-Leclin

**2008-137 - COMMISSION MUNICIPALE - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DES RELATIONS AVEC L'UNIVERSITE**

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le vote à mains levées.

***Après appel de candidatures,***

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Procède**, à mains levées, à la majorité absolue des suffrages et suivant le principe de la représentation proportionnelle, à la désignation des membres représentant le conseil municipal à la commission extra-municipale de la coopération internationale et des relations avec l'université :

- M. David Ros
- M. Jean-François Dormont
- M. Joël Eymard
- Mme Catherine Gimat
- Mme Claude Thomas-Collombier
- Mme Michèle Viala
- Mlle Ariane Wachthausen
- M. David Saussol
- Mme Claudie Mory
- M Mme Simone Parvez
- M. Benjamin Lucas-Leclin
- Mme Béatrice Donger-desvaux

**2008-138 - RAPPORT ANNUEL 2007 - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE - MJC EXPLOITATION ET GESTION DES SALLES DE CINEMA**

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la maison des jeunes et de la culture.

**2008-139 - RAPPORT ANNUEL 2007 - STATIONNEMENT COUVERT (PARC DUBREUIL ET ILOT DES COURS) – SOCIETE VINCI PARK GESTION**

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la société Vinci PARK Gestion.

**2008-140 - RAPPORT ANNUEL 2007 - SERVICE DE L'EAU POTABLE – SOCIETE LYONNAISE DES EAUX**

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la société Lyonnaise des Eaux.

**2008-141 - RAPPORT ANNUEL 2007 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CIMETIERE DE L'ORME A MOINEAUX DES ULIS (SICOMU)**

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité du Syndicat intercommunal du cimetière de l'orme à moineaux.

**2008-142 - RAPPORT ANNUEL 2007 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE (SIGEIF)**

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France

**2008-143 - FINANCES - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – COMPLEMENT**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Décide** d'affecter une subvention de :
  - ✓ 1 154 € au profit de l'association Virade de l'Espoir
- **Dit** que les dépenses correspondantes, soit 1 154 € sont inscrites au budget primitif 2008 de la commune au compte 6574.

**2008-144 - PERSONNEL COMMUNAL - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** la mise à jour du tableau des effectifs des agents titulaires et non titulaires, qui tient compte des modifications liées à :
  - 6 nominations stagiaires
  - 8 recrutements sur postes budgétés
- **Dit** que les dépenses correspondant à ces modifications figurent au budget principal.

## 2008-145 - PERSONNEL COMMUNAL - LOGEMENTS DE FONCTION

Le conseil municipal, par 30 voix pour, 1 voix contre (Hervé Charlin) :

- **Fixe** ainsi qu'il suit la liste des emplois pouvant bénéficier d'un logement de fonction pour utilité de service :

EMPLOIS	MISSIONS
Animation de la ville	Assure tout l'aspect relationnel avec les commerçants de la Commune, tant en soirée que certains week-end, en fonction des nécessités. Intérêt certain pour la bonne marche du service en raison des sujétions particulières qui lui sont confiées
Gardien de la Maison des Associations Gardien de l'Hôtel de Ville	Intérêt certain pour la bonne marche du service en raison des missions particulières qui leurs sont confiées et des responsabilités qui leurs incombent

- **Dit** que les logements pour utilité de service, dont la liste est jointe en annexe, sont attribués moyennant le paiement d'une redevance correspondant à la valeur locative du logement.
- **Précise** que les charges y afférent sont dues par l'occupant.
- **Fixe** ainsi qu'il suit la liste des emplois pouvant bénéficier d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service :

EMPLOIS	MISSIONS
Gardien des bâtiments publics suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe Scolaire du Guichet</li> <li>- Groupe Scolaire de Mondétour</li> <li>- Gymnase Blondin (Centre)</li> <li>- Gymnase Marie Thérèse Eyquem (Guichet)</li> <li>- Centre Technique Municipal</li> <li>- Stade Municipal</li> <li>- La Grande Bouvêche</li> <li>- Tennis de Mondétour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité</li> <li>• Entretien</li> <li>• Activités relationnelles et administratives</li> </ul>
Responsable du service des astreintes	Disponibilité constante notamment le week-end et en soirée
Adjoint au responsable du service des astreintes	Disponibilité constante notamment le week-end et en soirée

- **Dit** que les logements pour nécessité absolue de service, sont attribués gratuitement.
- **Précise** que l'attribution d'un logement pour nécessité absolue de service comporte également la gratuité de la fourniture d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage (hors enlèvement des ordures ménagères).
- **Autorise** le Maire à prendre les décisions individuelles correspondantes et à signer les contrats de concessions.

## **2008-146 - PERSONNEL COMMUNAL - CREATION DE LA PRIME SPECIFIQUE – FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** la création de la prime mensuelle spécifique applicable à la filière sanitaire et sociale, soit un montant de 90 € pour les grades ou cadres d'emplois suivants :
  - Puéricultrice cadre de santé
  - Infirmier
  - Rééducateur
  - Puéricultrice
  - Cadre de santé infirmier
- **Précise** que son versement n'est en rien obligatoire. Il résulte d'un comportement méritant de l'agent. Cette prime doit être assimilée à du régime indemnitaire.
- **Dit** que cette prime d'encadrement pourra être supprimée en cas de défaillance constatée de l'agent.

Ces montants suivront les évolutions indiciaires du point de la fonction publique territoriale.

## **2008-147 - PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DE LA PRIME D'ENCADREMENT – FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** la modification du montant de la prime d'encadrement mensuelle applicable à la filière sanitaire et sociale, soit :

- Cadre de santé infirmier :	91, 22 €
- Rééducateur :	91, 22 €
- Puéricultrice cadre de santé supérieur :	167, 45 €
- Puéricultrice cadre de santé :	91,22 €
- Puéricultrice (directrice de crèche) :	91, 22 €
- Puéricultrice de classe supérieure :	91,22 €
- **Précise** que son versement n'est en rien obligatoire. Il résulte d'un comportement méritant de l'agent. Cette prime doit être assimilée à du régime indemnitaire.
- **Dit** que cette prime d'encadrement pourra être supprimée en cas de défaillance constatée de l'agent.

Ces montants suivront les évolutions indiciaires du point de la fonction publique territoriale.

## **2008-148 - SERVICES TECHNIQUES - REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT D'ELECTRICITE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents:

- **Fixe** au taux maximum, le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution et de transport d'électricité.



- **Précise** que le montant de la redevance 2007 dû par E.R.D.F au titre de l'occupation du domaine public de la commune d'Orsay par ses ouvrages de transport et de distribution d'électricité, sera calculé en fonction de l'indice d'ingénierie connu et publié au 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- **Précise** que la recette correspondant au montant de la redevance perçue, sera inscrite au compte 70323.

**2008-149 - MARCHES PUBLICS - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER L'ACTE D'ENGAGEMENT ET TOUTES PIECES DU MARCHE RELATIF A L'ACHAT DES EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES COORDONNE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PLATEAU DE SACLAY**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** le maire à signer l'acte d'engagement et toutes pièces du marché relatif à l'achat des équipements de téléphonie avec la société S.P.I.E. Communication.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

**2008-150 - MARCHES PUBLICS - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER L'ACTE D'ENGAGEMENT ET TOUTES PIECES DU MARCHE DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PLATEAU DE SACLAY**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** le maire à signer l'acte d'engagement et toutes pièces du marché de maintenance des équipements de téléphonie avec la société S.P.I.E. Communication.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

**2008-151 - INTERNATIONAL - COOPERATION ORSAY-DOGONDOUTCHI : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION ANYIA II DE PARTENARIAT**

Le conseil municipal, par 25 voix pour, 6 abstentions (Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux) :

- **Autorise** le Maire à signer la convention avec la communauté de communes de Faucigny-Glières portant sur l'action concertée de coopération au Niger, dite convention ANYIA II.
- **Précise** que l'adhésion de la commune d'Orsay à cette convention partira à compter de la notification de la présente délibération, jusqu'au 30 juin 2009 et pourra faire l'objet d'un renouvellement, après consultation du Conseil municipal.
- **Accepte** de participer financièrement à ce projet par une cotisation annuelle à hauteur de 800 euros.
- **Délègue** la mise en œuvre effective de cette convention à l'association « Échanges avec Dogondoutchi-Niger ».

---

La séance est levée à 23 heures 50.

---

Orsay, le

David ROS  
Maire d'Orsay  
Vice-président du conseil général de l'Essonne